

DÉCISION DU MAIRE
PRISE SUR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : **Signature d'un bail d'habitation avec M. Nabil MEZOUAR pour le logement T5 sis 75 chemin des Hutins à GEX, couvrant la période du 22/05/2026 au 21/05/2029 (3.3.)**

Service : *Direction générale des services (MM)*

Monsieur le maire de la commune de Gex,

VU la délibération du conseil municipal n° 2026_050_DEL en date du 20 mars 2026, délégrant à Monsieur le maire un certain nombre d'attributions conformément aux articles L. 2122.22 et suivants du code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du conseil municipal n° 2021_023_DEL en date du 1^{er} mars 2021 sur la valeur locative de référence servant au calcul des loyers,

CONSIDÉRANT la demande de Monsieur Nabil MEZOUAR qui est appelé à occuper les fonctions de médecin au sein de la maison de santé pluriprofessionnelle, et ne dispose pas de logement répondant à ses besoins dans le parc locatif privé,

DÉCIDE

✚ **DE SIGNER** le bail d'habitation ci-annexé avec M. Nabil MEZOUAR pour la période du 22/05/2026 au 21/05/2029, pour un T5 sis 75 chemin des Hutins - 01170 GEX, d'une surface utile de 112 m² et moyennant un loyer mensuel révisable annuellement, fixé à 725,76 euros.

Pour copie conforme,
Fait à Gex, le 20 mai 2026.

Le maire,
Patrice DUNAND



Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente décision télétransmise en S/Préfecture de Gex le 22 mai 2026 et publiée sur le site internet de la ville le 22 mai 2026.